

Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

SALLE CHARLES AZNAVOUR - Repas : 400 à 500 personnes maximum - Spectacle : 670 personnes maximum

		Du lundi au jeudi			Du vendredi au dimanche et jours fériés			Option cuisine pour 1 jour
		1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	
Nogentais et associations Nogentaises	Entrées gratuites	714 €	535 €	39 €	1 423 €	710 €	60 €	
	Entrées payantes	946 €	715 €		1 895 €	947 €		
Habitants du territoire de l'ACSO et associations extérieures (Loi 1901)	Entrées gratuites	967 €	725 €	64 €	1 945 €	973 €	103 €	
	Entrées payantes	1 344 €	1 008 €		2 653 €	1 326 €		
Particuliers extérieurs à la commune et extérieurs à l'ACSO	Entrées gratuites	1 608 €	804 €	109 €	2 412 €	1 206 €	172 €	
	Entrées payantes	1 929 €	964 €		2 894 €	1 446 €		
Entreprises privées (comités d'entreprise, et sociétés événementielles) et hors département	Entrées gratuites	2 412 €	1 206 €	155 €	3 216 €	1 608 €	234 €	
	Entrées payantes	3 699 €	1 849 €		4 019 €	2 009 €		
Dépôt de garantie dommage divers : 600 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 300 €								

242 € (accès aux deux cuisines) et 61 € par journée supplémentaire

Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

SALLES VANELLE ET DELIÈRE - Repas : 140 à 200 personnes maximum - Réunion : 250 personnes maximum

		Du lundi au jeudi			Du vendredi au dimanche et jours fériés			Option cuisine pour 1 jour
		1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	
Nogentais et associations Nogentaises		356 €	268 €	39 €	636 €	315 €	60 €	
Habitants du territoire de l'ACSO et associations extérieures (Loi 1901)		755 €	567 €	64 €	1 049 €	519 €	102 €	
Autres (non nogentais et non habitants du territoire de l'ACSO + entreprises privées)		1 287 €	952 €	109 €	1 608 €	1 194 €	192 €	
Dépôt de garantie dommage divers : 200 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 85 €								

132 € (accès à la cuisine du bas) et 61 € par journée supplémentaire

- **Les tarifs des techniciens «son et éclairage»** (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 35 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **Les tarifs des agents techniques** (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 20 €/heure/agent technique** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.**

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 30 jours avant l'occupation de la salle.

Tarifs applicables au 1er janvier 2020 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.



VILLE DE

Nogent
sur-Oise